

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 5 AVRIL 2023**

N° 2023 0051

L'An Deux mille vingt-trois, le dix mai à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 3 mai 2023, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Florian SOUVY, Olivier SACHE, Corentin GROS, Emmanuel MAEGEY, Xavier BRONNER, Robert LEVY, Vincent RUFFIER DES AIMES

Absents excusés, Denis TATOUD, Olivier CHENU, Tony BUTHOD GARCON (pouvoir donné à Corentin GROS), Gérard RUFFIER LANCHE

Nombre en Membres :	15
En exercice :	12
Suffrages exprimés :	9
Votes pour :	9
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

Objet : Contrat de prêt à usage avec « La ferme aux Abondances »

La société « La ferme aux Abondances » représentée par Monsieur Jean-François Claret a bénéficié d'un prêt à usage sur trois parcelles communales d'une surface totale de 19 515 m² du 1^{er} juin 2022 au 30 octobre 2022.

Monsieur Jean-François Claret a sollicité la commune afin de conclure une nouvelle convention de prêt à usage pour ces mêmes parcelles, pour la période du 1^{er} juin 2023 au 30 octobre 2023.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- VALIDE la convention de prêt à usage sur un immeuble rural avec « la Ferme aux Abondances », représenté par M. Jean François CLARET concernant la jouissance gratuite de trois parcelles en nature de pré du 01 juin au 30 octobre 2023 au lieu-dit : « Les Glières » référence cadastrale D957 d'une surface de 19 515 m²
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents nécessaires.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Denis TATOUD**

